

École de langues des
Forces canadiennes
QGDN
Ottawa ON K1A 0K2



Canadian Forces Language
School
NDHQ
Ottawa ON K1A 0K2

1150-11 (Capt Adjt)

décembre 2024

**COMPTE RENDU DU CCPS TENU AU
CENTRE ASTICOU - 25 SEPTEMBRE 2024, 10h00-11h30**

Réf : A. Mandat du Comité de consultation patronale-syndicale mixte (CCPS)
B. Ordre du jour envoyé par courriel le 23 septembre 2024

REGISTRE DES PARTICIPANTS

1. Présences :

Rôle	Nom	Poste
Co-président	Patrick St-Georges	VP executif National, APFC*
Co-président	LCol Sophie Drolet	Cmdt ELFC
Secrétaire	Capt Marie-Eve Ménard**	Capt Adjt ELFC
Participant	Maj Virginie Dufresne	Cmdt cie RCN ELFC
Participant	Capt Paul Foko Sindjong	Officier opérations ELFC
Participant	Danielle Moffet	Présidente du local 70138 (Gatineau), APFC

*Note : APFC = Syndicat de l'Agriculture

**Note : Désigne le personnel présent via MS Teams

2. Absences :

Rôle	Nom	Poste
Conseillère	Janeetha Balasingham	CRT ELFC

INTRODUCTION

3. Présentations. LCol Drolet souhaite la bienvenue à tous et introduit les participants.
4. Paramètres linguistiques. Chaque participant est libre de s'exprimer dans la langue de son choix. En l'absence d'unilingue anglophone à cette rencontre, elle se déroulera en français à moins que quelqu'un ne s'exprime en anglais. Si quelqu'un ne comprend pas, les co-présidents répéteront dans la langue requise. Une fois approuvées par les co-présidents, les minutes seront traduites pour consultation future.

DISCUSSION

5. Déménagement du Centre Asticou.

- a. 26 juillet 2024. L'ELFC a été averti qu'une rencontre allait avoir lieu au sujet du déménagement futur seulement quelques minutes avant la rencontre en question. Adjum Labadie a réussi à assister à la rencontre.
- b. 4 sept 2024. À la demande du Lcol Drolet, une rencontre a eu lieu avec les intervenants principaux dans le dossier du déménagement à venir. L'objectif de la rencontre était d'établir un échéancier du déménagement, en incluant les dates critiques pour lesquelles l'ELFC serait appelée à fournir de l'information. Voici un résumé de la rencontre :
 - 1) Nous avons appris que l'ELFC devra potentiellement déménager 2 fois, contrairement à ce qui avait été discuté avec le gestionnaire de projet plus tôt cette année;
 - 2) Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a l'intention de relocaliser l'ELFC temporairement ailleurs dans le centre Asticou à l'été 2025 puisque la partie dans laquelle se trouve les locaux de l'ELFC actuellement serait la partie du centre qui sera démolie en premier, et ce, avant que les futurs locaux permanents soient prêts;
 - 3) Les locaux exacts projetés au centre Asticou à l'été 2025 ne sont pas connus pour le moment, car le bail entre SPAC et la Province de Québec n'a pas été initié;
 - 4) Le personnel de SPAC est venu en début septembre valider les locaux actuels afin de tenter de chercher un modèle d'espace et de disposition équivalent ailleurs dans le centre Asticou. À noter : SPAC est à la fois propriétaire du bâtiment et agent de contrat pour le SMA(EI) pour les travaux d'aménagement à l'emplacement final de l'ELFC. Ils désirent donc s'assurer qu'un emplacement adéquat est fourni aux locataires du centre Asticou (notamment l'ELFC), mais est également du développement de l'énoncé des travaux pour l'édifice Portage, où le SMA(IE) désire nous relocaliser;
 - 5) L'emplacement final projeté pour l'ELFC demeure le 50 Victoria (édifice Portage I) et l'échéancier prévoit un déménagement à l'été 2026; et
 - 6) La phase de conception des lieux au 50 Victoria sera entre décembre 2024 et février 2025.
- c. Functional Space Planning (FSP). Il est important de s'assurer que les besoins de l'ELFC sont reflétés dans le plan de division de l'espace disponible. . À cet effet, lors des discussions sur le plan, 95% des corrections demandées ont été effectuées.

- d. Énoncé des besoins (EB) mieux connu sous le terme anglais ‘Statement Of Requirement (SOR)’. Ce document est plus général que le FSP/plan des divisions, mais a été développé avant que le FSP/plan des divisions soit raffiné. Il s’agit du document initiant l’octroi du contrat pour la réalisation des travaux à l’emplacement final de l’ELFC (Portage I). Lcol Drolet et Capt Foko réviseront le SOR reçu le 23 sept 2024 pour en assurer la compatibilité avec le plus récent FSP/plan des divisions.
- e. À la demande du syndicat, le LCol Drolet présente les joueurs clés dans le dossier :
- 1) Jennifer Doyle, gestionnaire accommodation du Niveau 1, le CPM;
 - 2) Jeff Chubb, gestionnaire accommodation MDN (Sous Ministre Adjoint (Environnement & Infrastructure) (SMA(EI)));
 - 3) Shari Crawley, SPAC chef de projet;
 - 4) Frank Radke, SPAC gestionnaire de projet; et
 - 5) Denis Bergeron, SPAC gestionnaire de conception.
- f. Échéancier. L’ELFC est en attente d’une confirmation écrite des dates du déménagement intérimaire. Les dates proposées sont du 15 juin 2025 au 15 juillet 2025 (+ une semaine avant et/ou + 1 semaine après). L’ELFC a donné suffisant de temps à SPAC pour que ceux-ci s’engagent et respectent cette fenêtre de disponibilité. Le représentant du Niveau 1 (CPM) est impliqué activement. Si SPAC ne respecte pas les dates proposées, dans ce cas, les dates devront être approuvées par le niveau supérieur (L0/L1) afin d’accepter les impacts drastiques sur la réalité des cours de langues des Forces armées canadiennes.
- g. Justification d’un déménagement intérimaire. L’ELFC attend également une justification écrite de la raison de bouger dans des locaux intérimaires. Ceci constitue un 2^e déménagement sans raison valable et qui occasionne une perte de travail élevé et un casse-tête laborieux de la section TI et du personnel.
- h. Comité Santé et Sécurité au travail. Pour les emplacements intérimaire et final, le comité de Santé et Sécurité de l’ELFC devra être impliqué pour valider l’état des lieux et faire une inspection. Il faut évaluer si la démolition du centre Asticou aura des effets collatéraux pendant que le personnel sera toujours présent sur les lieux. Ceci doit être confirmé avant qu’un bail ne soit signé. De même, le comité doit être impliqué dans la phase cruciale de conception pour les locaux de l’édifice Portage.
- i. Communication. Des communications proactives vont continuer. Il y aura un ‘TownHall’ jeudi 26 septembre 2024 afin de mettre à jour toute l’équipe sur les informations actuelles à notre disposition. Il faut atténuer les inquiétudes, les

incertitudes, les rumeurs et gérer les craintes de tous. Réitérer que l'intention n'est pas de réduire ni de fermer l'ELFC. Avant d'envoyer des communiqués ou des courriels d'informations concernant le déménagement, le Cmdt de l'ELFC discutera au préalable 24 heures à l'avance avec le représentant local. Par courtoisie, Lcol Drolet a averti l'ACD du 2^e déménagement potentiel, car ceux-ci n'étaient pas impliqués dans les discussions du déménagement intérimaire.

- j. Changement d'emplacement / location satellite. Dans le passé, l'option de changer les bureaux de province et de s'installer en Ontario a été envisagée, mais le gouvernement a le mandat de garder un certain % de bureaux au Québec, donc si l'ELFC se réinstalle en Ontario ceci voudrait dire qu'une autre entité en Ontario doit bouger au Québec, donc pour l'instant l'ELFC reste au Québec. Une location satellite a également été proposée pour mieux desservir la clientèle, mais pas supportée.
 - k. Conclusion. Il y a des discussions journalières pour justifier nos besoins et pour comprendre les étapes à venir. Jennifer Doyle veille sur les intérêts de l'ELFC auprès de Jeff Chubb qui lui est en communication avec Frank Radke. Le projet bouge et nous sommes confiants que nous trouverons des solutions aux défis associés aux changements à venir. Col Ramessar est impliquée et assiste l'ELFC pour obtenir ce qui suit:
 - 1) Confirmation officielle par écrit des dates de déménagement intérimaire et final;
 - 2) J Validation de la nécessité d'un déménagement intérimaire;
 - 3) Confirmation que l'énoncé des besoins (Statement of Requirements en anglais) permettra une implantation du plan des divisions (Functional Space Plan en anglais).
 - l. Hôpital sur le site du centre Asticou. Si cette annonce d'une nouvelle construction ne plait pas, c'est au personnel, en tant que citoyen, de prendre action et non la chaîne de commandement.
6. Révision des priorités établies lors de la dernière rencontre en date du 20 juin 2024. Une discussion informelle a eu lieu pour valider les points de suivis pour le(s) prochain(s) CCPS d'unité.

CONCLUSION

7. Points divers.

a. Absence du Lcol Drolet. Maj Dufresne est nommée cmdt par intérim du 1 oct 2024 au 10 nov 2024 inclusivement, avec possibilité d'ajustement sur la date de retour.

b. Minutes. Une fois les minutes endossées et signées par les deux co-présidents, les minutes seront distribuées à tous les participants de la rencontre.

8. Ajournement. Il y a eu un dernier tour de table. D'un commun accord, la rencontre a pris fin à 11h35.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

9. Approuvé par :

Lcol S. Drolet
Co-président partie patronale

M. Patrick St-Georges
Co-président partie syndicale

Liste de distribution

Membres du CCPS (présents et absents)